



Rennes, le 11 mai 2011

My Bloc permet aux entreprises de communiquer vers les étudiants

Il n'est pas simple pour des petites entreprises de toucher les jeunes étudiants (18-25 ans), les tarifs des moyens de communication traditionnels étant souvent excessifs. Partant de ce constat, Benjamin Arnould vient de lancer un bloc-notes publicitaire innovant à distribuer gratuitement auprès des étudiants rennais.



« Les étudiants sont des consommateurs avec des besoins réels (sorties, loisirs, restauration, mode, etc.) et il n'est pas simple pour un annonceur de largement toucher cette vaste cible souvent dispersée dans des cursus variés. En revanche, ils ont tous en commun d'utiliser quotidiennement des bloc-notes. C'est la raison pour laquelle j'ai eu l'idée d'offrir gratuitement un bloc-notes pratique servant de support publicitaire accessible pour les entreprises locales du bassin rennais. »

explique Benjamin Arnould, tout jeune créateur de la société Ma City Pratique qui proposera ce blocnotes d'un nouveau genre.

Conscient de sa responsabilité environnementale, Ma City Pratique compte sensibiliser les jeunes dans la préservation des ressources naturelles et œuvre à limiter le gaspillage du papier. Ainsi le futur bloc-notes se veut écologique, il sera imprimé avec des encres végétales et une démarche de certification FSC a été initiée. Pour aller au bout de sa démarche militante, Ma City Pratique vient de se lancer sur Internet en choisissant les sites WebGazelle, développés par Cognix Systems, qui sont optimisés pour réduire les ressources énergétiques nécessaires à l'affichage d'un site Web et hébergés dans une éco-salle.

Les premiers bloc-notes seront distribués mensuellement dès la prochaine rentrée 2011, laissant aux annonceurs qui le souhaite le temps de réserver leur emplacement.

Pour contacter Ma City Pratique : Benjamin Arnould – 06 32 37 77 24 Site Internet : www.my-bloc.com